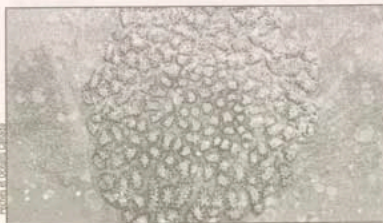


# LE RADAR

L'HEBDOMADAIRE DES ÎLES

EN KIOSQUE AUX ÎLES  
1.30\$ + TPS + TVQ  
À L'EXTÉRIEUR DES ÎLES  
1.65\$ + TPS + TVQ

## Espèces envahissantes aquatiques La ZIP entame la phase 2 avec une biologiste



Tunicier botrylle étoilé

Par Julie Desbiens  
desbiens.julie@gmail.com

Le 4 août dernier, le comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) a amorcé la deuxième phase de son projet portant sur les espèces envahissantes aquatiques aux Îles. C'est la biologiste Sophie Boudreau, nouvellement recrutée par l'organisme environnemental, qui dirigera le tout.

Depuis 2003, des espèces envahissantes s'introduisent dans les eaux de l'archipel : l'algue codium fragile, le crabe vert, la caprelle (Caprella mutica), le bryozoaire membranipora et le tunicier botrylle étoilé. Ces espèces constituent une menace pour un écosystème sensible comme celui des Îles. Ils peuvent nuire lourdement à la pêche, à l'aquaculture et au tourisme.

Soucieuse de cette situation, la ZIP a entrepris, depuis l'été 2008, la mise en œuvre d'un plan d'action sur les espèces envahissantes aquatiques. Ce programme vise à outiller les intervenants (ministères, population, travailleurs de la mer) du milieu afin de réduire les risques d'introduction et de détecter rapidement les nouvelles espèces indésirables. Les membres de la ZIP s'appuient d'ailleurs sur un plan d'action plus large établi par Pêches et Océans Canada. Rappelons que le projet des Îles est réalisé en concertation avec le Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine (CeMIM), le MAPAQ et Pêches et Océans Canada (MPO).

« Mieux vaut prévenir que guérir! », dit un communiqué de la ZIP datant du 4 août. « La première phase du projet, réalisée en 2008, aura permis de dresser un portrait de la navigation dans le but d'identifier les risques d'introduction de nouvelles espèces, en plus d'assurer

un suivi par la détection précoce d'organismes et de mener un atelier sur les tuniciers envahissants », lit-on dans le même communiqué. Le projet se poursuit donc en phase 2 pour une durée de 30 semaines.

### Qu'est-ce que la phase 2?

La phase 2 du projet comporte trois volets : prévention, détection et gestion. Le premier volet vise à empêcher l'introduction de nouvelles espèces indésirables. Pour y parvenir, la ZIP se rendra dans différents ports et marinas des Îles et proposera aux gestionnaires d'enregistrer la provenance et les routes parcourues par les embarcations de plaisance afin de cibler les bateaux à risque. « Cette contribution se fera sous forme volontaire; nous espérons que les gens participent », a dit Yves Martinet, directeur de la ZIP.



Crabe vert

Le deuxième volet de la phase 2 vise à détecter les envahisseurs potentiels et à réagir rapidement, le cas échéant, afin de prévenir l'établissement des espèces en question. Pour cette étape, la biologiste Sophie Boudreau a bâti une formation théorique sur les espèces envahissantes qui sera offerte gratuitement à la mi-août aux plongeurs des Îles et à d'autres clientèles ciblées comme les travailleurs de la mer (toujours sur une base volontaire). Mario Deraspe donnera, pour sa part, la partie pratique de la formation. « On vise à sensibiliser le plus de gens possible afin qu'ils puissent observer les espèces à différents stades d'évolution », a dit Sophie Boudreau. Les gens pourront ainsi avertir la ZIP en cas de danger potentiel. De plus, pour ce deuxième volet, les intervenants vont poursuivre l'installation de plaques de pétrie qui détectent les tuniciers présents dans l'eau.



Yves Martinet, directeur du Comité ZIP et Sophie Boudreau, biologiste, chargée de projet

Le troisième volet de la phase 2 consiste à assurer une gestion visant à contenir les espèces qui se sont déjà établies à l'intérieur de nos frontières. Cette étape est donc l'identification des lois et règlements permettant le contrôle des principaux vecteurs d'introduction d'espèces nuisibles aux Îles.

Le projet s'élève à 75 000 \$ (comportant l'assistance technique). La ZIP bénéficie d'une subvention accordée par Environnement Canada par le biais du Programme de partenariat des espèces exotiques envahissantes et de la contribution d'autres collaborateurs. Douze partenaires y participent.

La valeur totale de la phase 2 du

**LES CONSTRUCTIONS SOGESCO**

Kit de maison **BOKIT**

POUR PLUS DE 500 MODÈLES AU GOÛT DU JOUR CONSULTER NOTRE SITE

Pour un bon achat, venez comparer avec nous!

Représentant des ventes pour les Îles-de-la-Madeleine  
**MARTIN TURBIDE 986-2182**

Matane, Québec  
TÉL: 737-9343 CELL: 566-9025  
pierre.sogesco@globetrotter.net  
www.constructionssogesco.com



Algue codium fragile